

AVIS SUR LA NEUTRALITE DU NET

L'IAB France soutient la reconnaissance législative d'une neutralité de l'internet proposée par le Conseil national du numérique

Le 12 mars, le Conseil national du numérique a rendu public son avis et son rapport recommandant d'inscrire dans la loi le principe de la neutralité de l'internet. L'IAB France, qui a pris position à plusieurs reprises contre certaines pratiques de blocage, se félicite que cet organe consultatif souhaite faire reconnaître la neutralité du net comme « principe fondamental nécessaire à l'exercice de la liberté de communication et d'expression ».

L'IAB France soutient cette recommandation et souligne les récentes influences positives qu'a pu jouer la Ministre déléguée en charge de l'économie numérique sur ces questions. L'IAB France espère donc que les **autorités françaises et européennes sauront donner toute sa force à la recommandation** du Conseil national du numérique en légiférant mais sauront aussi et surtout **en garantir la pleine application**.

« Préserver la neutralité du net est indispensable au bon fonctionnement de l'économie numérique. Les récents épisodes de blocages, filtrages et suppressions de contenu remettent en cause la liberté d'expression et de communication ainsi que la liberté de commerce. Il est inacceptable que certains acteurs privés aient souhaité et souhaitent encore y faire obstacle. L'IAB France se réjouit donc de l'avis émis par le CNN et lui apporte tout son appui afin que celui-ci puisse rapidement être implémenté. » déclare Jérôme de Labriffe, Président de l'IAB France.

Contact Presse

Delphine Bionne
delphine@iabfrance.com
01 48 78 14 32 – 06 31 49 75 80

A propos de l'IAB France

L'IAB France (Interactive Advertising Bureau) est une association créée en 1998 dont la mission est triple: structurer le marché de la communication digitale, favoriser son usage et optimiser son efficacité. Elle compte à ce jour 150 sociétés membres, représentant l'ensemble des acteurs de la chaîne de la communication interactive (éditeurs, régies, agences, annonceurs, instituts d'études, fournisseurs de technologies, etc.).

A travers ses publications, ses études et les événements qu'elle organise, l'IAB France se met au service des annonceurs et de leurs agences conseil pour les aider à intégrer les médias numériques efficacement dans leur stratégie de marketing globale, et entend proposer des standards, des exemples de pratiques professionnelles aux nouveaux acteurs intégrant le marché du digital.

L'IAB est par ailleurs un réseau d'experts au service des autres organisations professionnelles, des institutions et des médias qui s'interrogent sur l'impact du développement de cette nouvelle donne économique.

L'IAB France est une entité indépendante, faisant partie du réseau mondial d'affiliés de l'Interactive Advertising Bureau.

Le Président de l'IAB France est Jérôme de Labriffe, Directeur de la stratégie Développement et de l'innovation de la banque à distance, BNP Paribas.

www.iabfrance.com